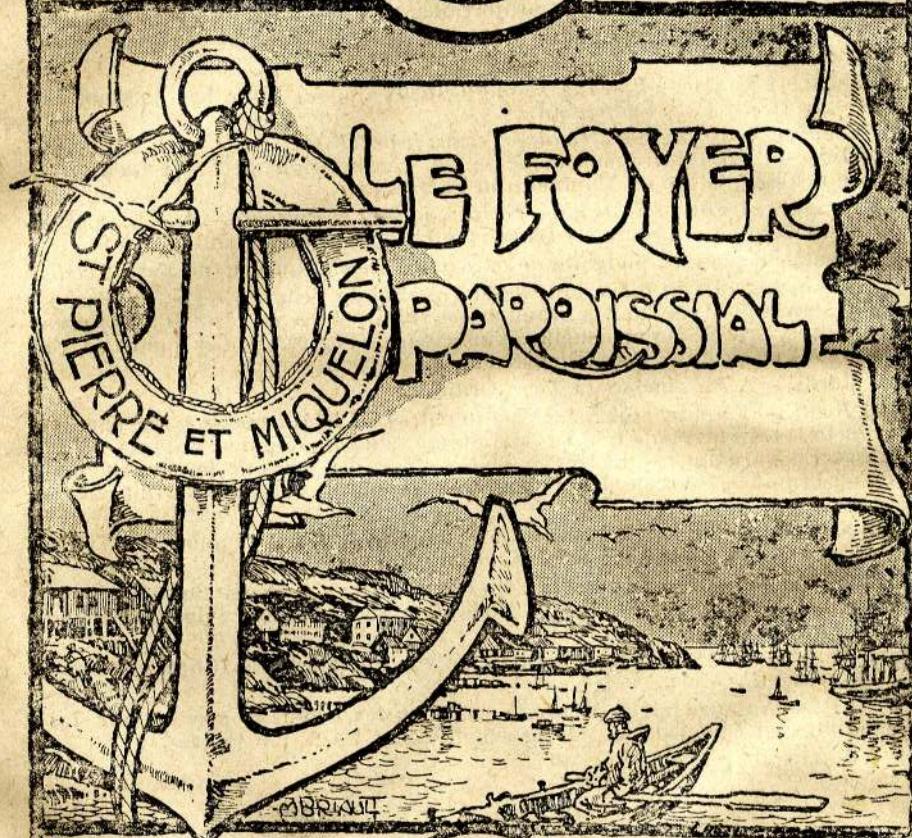
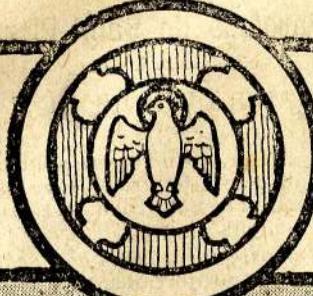


2^{me} Année.

N° 17

MAI.

1925.



ABONNEMENT

(servi par la Poste)

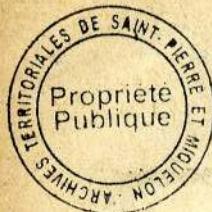
France 6 fr.

Etranger 8 fr.



ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.



Paroisse de Saint-Pierre

CALENDRIER DU MOIS DE JUIN 1925

1 Lundi de Pentecôte. — A 9 h., grand'messe pour les défunt's de la paroisse. — Puis, dans la chapelle du Sacré-Cœur, réunion des personnes qui veulent bien s'occuper des reposoirs de la Fête-Dieu. — Le soir, à 6 h., Complies et bénédiction du T. S. Sacrement.

3 Mercredi, — *Quatre-Temps, avec jeûne et abstinence.* — Le soir, à 8 h., au Foyer paroissial, conférence et projections, pour les hommes et les femmes.

N. B. — Pendant la campagne de pêche, il n'y aura pas de conférences spéciales pour les hommes.

4 Jeudi. — Le soir, à 8 h. 1/4, réunion (*Heure-Sainte*) pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

5 Vendredi. — 1^{er} du mois. *Quatre-Temps: jeûne et abstinence.* — A 7 h., exposition du T. S. Sacrement et messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur.

6 Samedi. — 1^{er} du mois. *Quatre-Temps: jeûne et abstinence.* — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

A partir de ce soir, on récite de nouveau l'*Angelus* au lieu du *Regina coeli*.

7 Dimanche. — 1^{er} du mois. Fête de la Très Sainte Trinité. — Le T. S. Sacrement sera exposé pendant la grand'messe (10 h.) et les vêpres (6 h.), — Après les vêpres, procession mensuelle à l'intérieur de l'église. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

9 Mardi. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

11 Jeudi. — Fête du Très Saint Sacrement. — A 7 h. 1/2, messe (avec chants) pour tous les Fidèles de la Colonie, Communion générale des Enfants de la Ligue Eucharistique. — Le soir, à 6 h., — et tous les jours de la semaine jusqu'au 19 juin — exercice de la Neuvaine préparatoire à la fête du Sacré-Cœur.

13 Samedi. — Fête de S. Antoine de Padoue. — A 2 h., réunion du Tiers-Ordre dans la Chapelle du Sacré-Cœur.

14 Dimanche. — Solennité de la Fête-Dieu. — Après la messe de 10 h., procession aux reposoirs de la ville. — A 6 h., Complies et exercice de la Neuvaine au Sacré-Cœur.

17 Mercredi. — 3^{me} du mois. Jour de l'Association des Mères Chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

N. B. — Aujourd'hui et demain auront lieu les examens écrits pour les candidats au certificat de l'enseignement libre, 1^{er} et 2^{me} degrés.

Voir la suite page 81.

..

MESSES. — *Dimanches et Fêtes:* 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine: 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

Confessions. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 3/4 — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 h. — La veille des fêtes.



La grande dette

Mon ami, vous êtes honnête homme, je le sais. Vous tenez donc à payer vos dettes ? ...

— Oui ... sans doute ... ; mais, moi ... , des dettes, je n'en ai pas !

— En êtes-vous bien sûr ? ... Je crois plutôt que vous en avez une, et j'ai bien peur que vous ne la soupçonnez même pas ! ...

Oui, vous avez un créancier qui vous a — je ne dis pas, prêté, — mais donné, une somme considérable ... Ce créancier ? ... Je vais vous le dire :

C'est Jésus-Christ.

Vous ne comprenez pas ? Ecoutez :

Jésus, vous le savez, est venu ici-bas pour nous tirer de la misère, et nous aider à regagner le ciel !

Mais il n'est pas venu en grand seigneur qui donne et passe fièrement. Non, Il s'est fait petit. Il a vécu comme l'un de nous. Il nous a montré un Cœur infiniment tendre, infiniment compatissant, infiniment indulgent, sensible à la pitié. Il s'est ému, il a versé des larmes. Il a plaint la souffrance et l'a soulagée. L'injustice l'a indigné. L'ingratitude l'a fait souffrir ...

Mais, surtout, il a aimé sans mesure, aimé jusqu'à en mourir ... Et qui ? Mais vous ... , oui, vous, comme les autres, autant que les autres, je dirais même plus que beaucoup de ces autres. Et c'est vrai ! Car pour vous, pour que vous ayez la grâce, pour que vous puissiez la retrouver si vous la perdiez par le péché mortel, il a institué ses sacrements et consacré ses prêtres. Son amour a trouvé l'ingénieux moyen de rester avec vous, petite hostie, dans le Tarbernacl. Pour vous, encore, Il est mort sur la Croix. Pour attendrir votre cœur, Il a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang. Son amour, vous le voyez, n'a pas compté.

La comprenez-vous maintenant, votre dette ? ...

Et les hommes, indifférents à tant d'amour, ont passé devant la croix, nombreux, sans reconnaître leur créancier ! Sans doute beaucoup ont levé les yeux, compris et aimé ... Mais, les autres ? ...

Alors Jésus a voulu rappeler la dette. Envoyer un huissier ? Oh non ! Il n'y a pas songé. Il est apparu, lui-même, à une Française qui l'aimait bien, sainte Marguerite-Marie. Il lui a tristement découvert son Cœur brûlant d'amour : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'Il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour ! »

C'était un rappel discret de l'immense dette. Et qu'a-t-il demandé à la sainte ? Que les hommes veuillent bien honorer son Divin Cœur, symbole de son amour pour eux ... Qu'ils veuillent bien aussi Lui donner, en retour, un peu de leur cœur à eux ...

Cher ami, Jésus s'adresse aussi à vous : « Mon enfant, donne-moi ton cœur. Toi, du moins, aime-moi ! ... »



Honneurs rendus à son Sacré-Cœur, petits sacrifices acceptés en union avec son Grand sacrifice à Lui, manifestations d'un cœur reconnaissant : monnaie divine qui permet d'acquitter la dette, monnaie divine que nous pouvons multiplier à l'infini, le Sacré-Cœur l'attend de notre générosité ! Soyons généreux. Payons notre dette !

Ce qu'un Catholique ne doit pas ignorer...

Le « Foyer paroissial » a rappelé, dans son dernier N°, que *la laïcité est pratiquement la négation de Dieu*. Elle constitue par conséquent une doctrine mauvaise et condamnée.

Mais il y a aussi « des préjugés qui égarent le peuple en l'aveuglant », ainsi que le font remarquer les Cardinaux et Archevêques français dans leur déclaration du 10 mars. Ils en rappellent quelques uns :

« *La loi, juste ou injuste, est la loi; on est tenu de lui obéir.* »

Les lois de laïcité sont intangibles, — alors que toutes les autres peuvent être changées et que les Parlements passent leur vie à les changer.

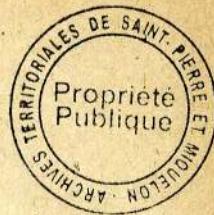
Attaquer les lois laïques, c'est attaquer la République. — comme si la législation et la Constitution n'étaient pas distinctes; comme si les républicains les moins suspects n'attaquaient pas les lois qu'ils ont eux-mêmes votées, et jusqu'à la Constitution dont ils sont les auteurs. La vérité est que les Catholiques devront toujours combattre le laïcisme quel que soit le régime, monarchique ou républicain, qui l'aura mis en vigueur.

Il faut séparer la religion et la politique. — Non, il ne faut pas les séparer: il faut les distinguer et les concilier.

La religion est affaire privée. — Réponse: Elle est affaire privée, affaire domestique, affaire publique. La société, comme l'individu, doit au vrai Dieu des adorations et un culte.

La religion n'a rien à voir dans la politique. — Réponse: Elle laisse à chacun la liberté d'être républicain, royaliste, impérialiste, parce que ces diverses formes de gouvernement sont conciliables avec elle; elle ne lui laisse pas la liberté d'être socialiste, communiste ou anarchiste, car ces trois sectes sont condamnées par la raison et par l'Eglise. A moins de circonstances particulières, les Catholiques sont tenus de servir loyalement les gouvernements de fait aussi longtemps que ceux-ci travaillent au bien temporel et spirituel de leurs sujets; il ne leur est pas permis de prêter leur concours aux mesures injustes que prennent les gouvernements; ils sont obligés de se rappeler que la politique, étant une partie de la morale, est soumise, comme la morale, à la raison, à la religion, à Dieu. »

Actes paroissiaux du 15 avril au 15 mai 1925



BAPTÈMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 19 avril: Hélène-Andrée-Madeleine DOUSSIN. Parrain: Georges Le Dû; marraine: Madeleine Doussin. — *Marcel-Louis COSTE.* Parrain: Arsène Disnard marraine: Marie Demontreux. — *Henri-Roger-Antoine LEMAINE.* Parrain: René Vigneau; marraine: Léone Lemaine. — *22 avril:* Jacques-Jean-Henri LÉGASSE. Parrain: Jean-Christophe-Richard Légassee; marraine: Joséphine Lelandais. — *23 avril:* Joseph-Paul-Marie ARNAUD. Parrain: Paul Arnaud; marraine: Rachel Lassus. — *26 avril:* Pierre-Michel-Albert LAFARGUE. Parrain: Louis Briand; marraine: Albertine Poueith. — *Lucie-Victoria-Camille LETOURNEL.* Parrain: Etienne Lahiton; marraine: Lucie Yvon. — *Rita-Emma-nuella RUAULT.* Parrain: Emmanuel Renault; marraine: Julienne Vigneau. — *Paule FITZPATRICK.* — *10 mai:* Marie-Eugénie-Renée ABRAHAM. Parrain: Joseph Derible; marraine: Marie Abraham. — *14 mai:* Alberte-Thérèse Elisabeth QUANN. Parrain: Ernest Goutière; marraine: Jeanne Gauchet.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage:

Le 7 mai: Alfred-Léon BRIAND et Jeanne-Emilie-Augustine-Marie SASCO.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps,

Le 17 avril: Louis HESRY, 33 ans. — *20 avril:* Joséphine DÉMINIAC, née Etchemendy, 77 ans. — *22 avril:* Arsène-Etienne-Charles ROBLOT, 45 ans. — *25 avril:* Marie-Rose CHESNEL, née Girardin, 58 ans. — *Paule FITZPATRICK*, 4 heures. — *29 avril:* Henri CONNAN, 29 ans. — *Rose de Lima POIRIER*, née Du-guay, 25 ans. — *2 mai:* Augustine GROSVAILLET, née Follain, 63 ans. — *12 mai:* Georges ZAVALA, 53 ans. — *13 mai:* Emilie ENGUEHARD, née Cormier, 81 ans.

L'Ecole Sainte-Croisine

Il s'agit de la terminer avant la rentrée de septembre. Il y a donc urgence de nous aider encore !

Rappelons que les offrandes peuvent être déposées dans le tronc spécial qui se trouve à l'église, sur le socle de la statue de la Sainte-Vierge, ou remises directement à Mgr le Préfet Apostolique.



Echos du Mois

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1925)

La Fête annuelle des Marins. — Elle a été célébrée solennellement le dimanche, 19 avril. Avant comme après la grand'messe, les marins ont chanté un vibrant cantique à N.-D. des Flots: cela seul aurait suffi pour donner sa signification à la cérémonie.

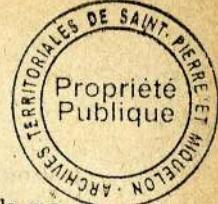
M. le Gouverneur et les Autorités étaient là, donnant par leur présence officielle une marque de sympathie à ces rudes travailleurs de la mer. Le Père Lucas a été l'orateur du jour. Il a rappelé à son auditoire, avec une grande hauteur de vue, la loi du travail, du travail plus particulièrement méritoire quand il s'agit de la profession de pêcheur dans nos parages.

Après les vêpres a eu lieu la procession traditionnelle à la mer. Toutes les Associations paroissiales précédaient ou suivaient la Société des Marins. Sur un élégant brancard, voici la statue de la Sainte Vierge. Derrière elle, un peu plus loin, la mignonne goëlette, avec son grément et le grand pavois, donne, avec la bannière des marins, un cachet caractéristique à la fête. On peut dire que tout Saint-Pierre s'était donné rendez-vous sur le quai, malgré le froid. Après que Monseigneur eut bénit la mer et les bateaux sur rade, le chant du *De profundis* évoqua, une fois encore, le souvenir de ceux, nombreux, hélas! qui ont péri dans les flots. Au retour de la procession à l'église eut lieu la bénédiction du T. S. Sacrement, avec un dernier cantique chanté par la chorale des marins.

Soirée récréative. — Le dimanche soir, 19 avril, les jeunes du patronage St-Charles ont affronté la scène du Foyer paroissial, dans un drame: *Chantepie* et dans une comédie bouffe: *Pitois colonel*. Soirée intéressante, surtout pour les parents, fiers de voir leurs enfants évoluer avec aisance dans leurs riches costumes de circonstance. Plusieurs des jeunes acteurs ont « de l'étoffe », et pourront bientôt — ils l'espèrent, sans doute — être reçus, comme membres actifs, dans « l'Avant-Garde ». Nombreuses ont été les scènes qui ont eu un franc succès de rire, par les reparties spirituelles qui ont fusé à tout propos.

Une reprise a eu lieu le dimanche suivant, en matinée, et a eu le même succès.

Naufrage du « Gouverneur Danjac ». — On sait que l'adjudication du service postal entre Saint-Pierre, Langlade et Miquelon et du service des Phares et Sifflets de brume, par bateau à vapeur, avait eu lieu le 10 avril dernier dans les bureaux de l'Administration. Deux bateaux étaient sur les rangs: le « St-Pierre » bien connu (à la « Morue Française ») et le « Bay Queen », qui avait changé de nom pour devenir le « Gouverneur Danjac ». Ce dernier, appartenant à M. P. Chartier et C^{ie}, avait été agréé. Il avait quitté Halifax pour rejoindre son nouveau port d'attache quand on apprit, le 17 avril, qu'une voie d'eau s'était déclarée à bord et que le bateau, secoué par les vagues, avait sombré. Le capitaine D. Béchet et le mécanicien A. Farvacque, aidés



par les hommes de l'équipage, avaient lutté vainement toute la nuit et la matinée du jour suivant contre le flot envahissant qui avait éteint les feux: ils eurent le temps de se réfugier dans un doris, quand le bateau plongea par l'arrière et disparut. Les naufragés réussirent à gagner la côte Canadienne et ils débarquèrent à Port-Félix où les habitants leur offrirent une généreuse hospitalité.

Mois de Marie. -- Il ne passe pas inaperçu à Saint-Pierre. Tous les soirs, à 6 h., réunion nombreuse à l'église. Après la récitation du chapelet, une intéressante lecture fait connaître un des lieux de pèlerinage français en l'honneur de la Sainte-Vierge. Puis bénédiction du T. S. Sacrement.

La « Saint-Pierraise ». -- Elle continue son œuvre d'éducation populaire. Sans parler de son action moralisatrice au patronage St-Charles, elle assure des conférences (avec projections) tant aux hommes et jeunes gens qu'aux dames et jeunes filles. C'est ainsi que le mardi soir, 5 mai, le groupe des hommes a été renseigné, par une conférence très documentée faite par Monseigneur, sur l'action occulte et publique de la franc-maçonnerie. Les détails suggestifs, à peu près ignorés à Saint-Pierre, seraient de nature à inspirer des craintes à la religion et au patriotisme des Français, si les Français n'étaient dûment avertis.

Le jeudi, 7 mai, réunion pour les dames et les jeunes filles, avec causerie, par Monseigneur, sur les martyrs de l'Ouganda. Combien émouvants ces récits relatifs à ces jeunes Chrétiens Noirs, martyrisés il y a 40 ans à peine, et placés depuis sur les autels ! Après la conférence, voyage sur l'écran au pays de ces héros Africains.

Au Foyer paroissial: -- C'est le dimanche soir, 3 mai, que les Enfants de Marie ont donné leur soirée récréative annuelle au bénéfice des enfants pauvres de la Première Communion. Salle comble. Tout le *high life* Saint-Pierrais était là.

Au programme, deux comédies: *La Boutique de bric-à-brac* (3 actes), et *Le canard aux navets* (un acte) qui ont récolté d'amples applaudissements, et que le naturel et l'entrain des actrices ont fait trouver trop courtes.

Intermède poétique avec la mimo-chanson: *Les Saisons*, par huit élèves du pensionnat. Plusieurs morceaux de piano remarquablement exécutés.

Ajoutons qu'au début de la séance, avant la distribution des programmes, une quête eut lieu au profit de l'Ecole Sainte-Croisine. Elle a été fructueuse, car les bourses se sont largement ouvertes, après un spirituel monologue de circonstance.

Bon nombre de personnes n'ayant pu, faute de place, assister à la soirée, une reprise du programme a eu lieu, avec un égal succès, le dimanche suivant.

Incendie. -- Le mardi 5 mai, à 1 heure de l'après-midi, une épaisse colonne de fumée s'est élevée subitement au-dessus du garage des camions automobiles du Service des Travaux publics. En un rien de temps, avant que les pompes aient pu être mises en batterie, tout le bâtiment adjacent (ancienne

maison Gardner affectée au Service des Travaux publics) était en flammes. On eut à peine le temps de sauver les archives et quelques meubles. Les maisons voisines sérieusement menacées, durent être évacuées et tout l'effort des pompiers et des sauveteurs tendait à les préserver. Un matelot du chalutier « Sagittaire », juché sur un toit, tomba sur le sol. Etourdi par la chute, il avait un moment perdu connaissance; mais bientôt, après avoir reçu les premiers soins dans une maison voisine, il put être transporté à l'hôpital où le Dr Thomas constata qu'il n'avait ni fracture, ni lésion et lui permit de regagner son bord.

La cause du sinistre est due, paraît-il, à une imprudence de fumeur. Une allumette tombée sur une trainée de gazoline aurait communiqué le feu au réservoir où s'alimentaient les camions automobiles. Le Procureur de la République a immédiatement ouvert une enquête.

Commencement des travaux. — Les grands travaux prévus sont commencés. Ils doivent faire de St-Pierre un port de pêche et de transit offrant toutes facilités d'opérations aux chalutiers et aux cargos. Le vapeur « Mulhouse », arrivé le 28 avril, a amené une soixantaine d'ouvriers, Italiens pour la plupart, et un matériel important. Les Saint-Pierrais qui n'ont jamais quitté leur pays peuvent admirer un chemin de fer sur route et deux locomotives faisant la navette entre le quai de la Roncière et l'Anse à Ravenel pour le transport du sable et du galet nécessaires. On refait actuellement la cale du gouvernement.

Les bureaux et les ateliers de l'entreprise sont installés dans l'ancienne usine électrique, quai de la Roncière.

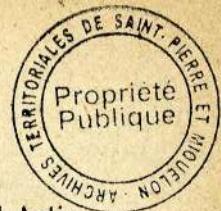
Explosion à bord. — Dans la nuit du 13 mai, un incendie s'était déclaré à bord de l'*Aralia*, un des plus beaux voiliers des bancs, appartenant à M. Delacour, armateur à St-Malo. Le feu s'étant communiqué à un baril de poudre, une explosion formidable avait éventré le navire qui ne tarda pas à couler. L'équipage eut tout juste le temps de se réfugier dans les doris. Il y eut cinq blessés, dont un gravement. Le voilier *Phi-Phi* put recueillir les naufragés et les amena à St-Pierre. Les blessés ont été admis à l'hôpital.

La « Sainte-Jeanne d'Arc. — Après une première croisière sur les bancs, le navire-hôpital a fait une rapide apparition à St-Pierre avant de partir, le 16 mai, pour le Canada. Il doit aller à Québec, où l'on fait des préparatifs pour le recevoir et où il sera rejoint par le Commandant de Penfentenyo, administrateur-délégué de la Société des Oeuvres de Mer.

M. de Penfentenyo arrivera à St-Pierre pour la Pentecôte et y séjournera une huitaine de jours. Il se propose de donner une conférence (avec projections) au profit des Oeuvres paroissiales, et une autre au profit du Bureau de Bienfaisance.

Conseil municipal. — En voici la composition, après les élections qui ont eu lieu dans la première quinzaine de mai:

Maire: M. Emile Gloanec. *Adjoints:* MM. Joseph-Gustave Lefèvre, Louis Delisle. — *Conseillers:* MM. Léonce Dupont, Léon Poirier, Albert Briand, Louis Legentil, Edouard Sirc, François Planté, Auguste Fontaine, Julien



Morazé, Henri Lengronne, Joseph-Louis Lefévre, Léon Briand, Joseph Autin, Etienne Rebmann, Albert Arnau, Ernest Briand, Pierre Lalanne.

Arrivées et départs. — *Sont arrivés à St-Pierre par le « Pro-Patria », le 24 avril:* MM. H. Artur, P. Bonnieul, M. Briand, P. Derible, Ch. Hacala, Paul Humbert, J. Lefèvre, G. Lespagnol, Jean Ollivier; M^{me} C. Ithurrart.

Sont arrivés de France, par le « Mulhouse », le 28 avril: M. et M^{me} F. Rosse et fils; M^{me} P. Lespagnol et deux enfants; M^{me} P. Rondel.

Sont partis pour Halifax, par le « Pro Patria » le 28 avril: MM. G. Bourgeois Jos. Gautier, J. Revest; M^{me} A. Hacala.

Sont arrivés à St-Pierre, le 7 mai, MM. G. Bourgeois, A. Demontreux, E. Hurel, F. Monier; M^{mes} Le Duluche, Quédinet et enfant; M^{mes} E. Hacala, A. Bouillon.

Sont partis, le 11 mai: MM. Henri Dagort, L. Lebel; M^{mes} D. Autin, Flahaut; M^{mes} Marthe Hacala, M. Téletchéa.

Sont arrivés, le 13 mai: MM. M. Arozaména, N. Malenfant; M^{mes} J. Jézéquel, Mangon, A. Tillard.

Sont partis pour Halifax, le 16 mai: M. Julien Huby.

Calendrier du Mois de Juin (suite)*

19 Vendredi. — **LE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS**, fête titulaire de l'église paroissiale. — A 7 h. 1/2, exposition du T. S. Sacrement et messe (avec chants) pour les paroissiens vivants et défunts. — Le T. S. Sacrement restera exposé toute la journée. — Le soir, à 4 h. 1/2, examen d'instruction religieuse pour le cours de catéchisme de la Communion solennelle et de la Confirmation. — A 8 h., Complies, sermon, procession à l'intérieur de l'église et Consécration au Sacré-Cœur.

20 Samedi. — Examen oral pour les candidats au certificat de l'enseignement libre, 1^{er} et 2^{me} degrés.

21 Dimanche. 3^{me} du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, comm. mens. des filles. — A 2 h., vêpres, puis procession aux reposoirs de la ville.

24 Mercredi. — A 11 h., examen d'instruction religieuse pour les garçons du cours de persévérence.

25 Jeudi. — Après la messe des enfants, examen d'instruction religieuse pour le cours du Petit Catéchisme.

26 Vendredi. — Le soir, à 6 h., Salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

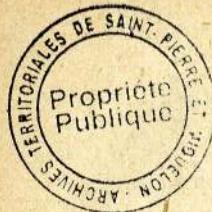
27 Samedi. — A 7 h., messe des Enfants de Marie. — A 11 h., examen d'instruction religieuse pour les filles du cours de persévérence. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

28 Dimanche. 4^{me} du mois. — A 7 h. 1/2, comm. mens. des garçons. — Le soir à 6 h., vêpres et bénédiction.

29 Lundi. — Fête de S. Pierre et S. Paul, apôtres. — A 7 h., messe pour tous les fidèles de la Colonie. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction.

30 Mardi. — Commémoration de S. Paul, apôtre. — Le soir, à 6 h. clôture du Mois du Sacré-Cœur: chapelet, litanies et consécration.

N. B. — La 1^{re} Communion solennelle et la Confirmation auront lieu le Dimanche, 5 juillet.



Un peu de notre Histoire (13).

Les détails que nous avons donnés sur les actes de naissance et de mariage relatifs à quelques-unes des anciennes familles qui sont venues s'établir dans le pays, intéressent à coup sûr l'histoire de notre petite Colonie.

Nous arrivons aux décès. De 1763 à 1774 inclus, 65 sépultures sont enregistrées à Miquelon, et 10 pendant l'année 1776. Ces 75 décès se répartissent ainsi: 20 enfants d'Acadiens nés tant en Acadie qu'à Miquelon. -- 6 enfants de métropolitains nés à Miquelon. -- 18 adultes Acadiens. -- 21 adultes métropolitains, dont 2 militaires: le sergent Blaquiére et la caporal Jacques Fleur de Lys.

Nous le voyons, la mortalité frappe surtout les enfants Acadiens. Elle est particulièrement sensible dans les cinq premières années de l'occupation; et cela n'a rien d'étonnant si l'on considère les conditions déplorables dans lesquelles durent s'installer les premiers arrivants.

La première enfance est surtout atteinte. En effet 31 décès ont lieu de 0 à 1 an, contre 3 de 1 à 5 ans et 2 de 5 à 10 ans.

Au nombre des décès, on relève ceux de trois enfants d'un sieur Pinet, négociant à Saint-Pierre, en villégiature à Miquelon: Jean-Baptiste, Charles et Louis, âgés respectivement de 15, 10 et 7 ans, qui se noient dans le grand étang le 9 septembre 1757.

Quant à la mortalité métropolitaine, elle s'affirme surtout parmi la population flottante, c'est-à-dire les pêcheurs.

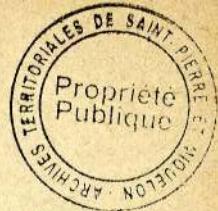
Un décès de marque à noter, celui de la Baronne de l'Espérance survenu le 21 mai 1770 et dont les restes mortels reposent toujours dans le cimetière de Miquelon. L'inscription suivante, gravée sur la pierre tombale, a disparu avec le temps:

Ci-gît

Demoiselle Anna Claire du Pont de Renon
Epouse de Messire Ecuier Charles de l'Espérance
Baron du Saint-Empire, Commandant pour le Roy
Dans l'isle de Miquelon
Décédée le vingt et un mai mil sept cent soixante dix
Requiescat in pace.

A raison du rôle important joué par le Baron de l'Espérance, tant comme commandant et second à Miquelon que comme gouverneur de la colonie, la mort de son épouse constitue un fait assez notoire de notre histoire locale pour que son acte de sépulture soit reproduit:

« Ce vingt deux May de cette présente année mil sept cent soixante dix a été inhumé vers les six heures de la Relevée en l'Eglise paroissiale de notre Dame des Ardilliers de la ville Miquelon, le corps de très illustrissime Dame Anne Claire du pont de Renon épouse de Messire Charles gabriel Sébastien Baron de l'espérance, commandant pour le roy en cette isle de Miquelon, décédée le jour précédent vers les onze heures de la matinée, âgée d'environ cinquante six ans; la dite inhumation faite en présence de Messire Blaise André Arnoux Chirurgien Major pour le Roy



en la sus dite isle; et de Sieur Alexis Dubois, négociant actuellement en cette ville Miquelon: lesquels ont signé avec nous; et la dite défunte munie de tous les Sacrements de l'Eglise.

le sieur Dubois n'a pu signer. Arnoux, Paradis, vice-préfet Apostolique des isles St-Pierre et Miquelon.

Le Baron de l'Espérance se remaria à Saint-Pierre, au début de l'année 1775 avec Jeanne-Françoise Rodrigue, fille du capitaine de port. Il leur naquit une fille le 18 février 1776, baptisée le lendemain par le curé, M. Bougnet.

Voici l'acte de baptême de cette enfant sur lequel nous voyons figurer des personnes de marque:

• L'an mil sept cent soixante seize le dix neuf février Jeanne Rose Marguerite née dhier fille de Messire Ecuier Charles Gabriel Sébastien de Lesperance Baron du St-Empire chevalier de Lordre Royal militaire de St-Louis colonel d'infanterie gouverneur des isles de St-Pierre et Miquelon proche terre neuve et de Dame Jeanne Françoise Rodrigue son épouse a été par moi Soussigné baptisée dans l'église de St-Pierre, a été parain Monsieur Antoine Rodrigue capitaine de port et grand père maternel et maraine Dame Marguerite Louise de Couz épouse du sieur Leneuf Ecuier de Beaubassin aide major aux dites isles représentante pour Madame Rose Fouger Epouse de Messire Ecuier de Constant Berenne vice amiral et Mareschal de France, Messire le père présent et plusieurs autres témoins qui ont signé de ce requis.

Ant. Rodrigue de Cœux. Leneuf de beaubassin. Le Baron de l'esperance. Baudeduit, Dupleix Silvain. Louise Morin. Josette Morin. Morin-Savigny. C. Morin-Bordot. Bertin Pierre Jh Rodrigue. Charles-Jh Rodrigue. Bougnet, curé. *

Chronique de l'Île-aux-Chiens

DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1925

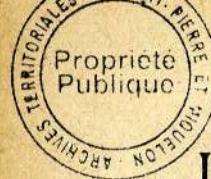
Service funèbre. — Le jeudi 21 avril, à 10 h., une foule recueillie, où l'on pouvait voir quelques notables de Saint-Pierre, remplissait l'église. Un service solennel a eu lieu pour le repos de l'âme du regretté Saint-Martin Etchewerry, ancien et très sympathique paroissien. Après la grand'messe, où le curé était assisté par deux Pères venus de St-Pierre, Monseigneur a donné l'absoute.

La campagne de pêche. — Les pêcheurs qui ont hiverné à St-Pierre sont rentrés dans leurs foyers. La campagne de pêche est commencée, malgré le temps généralement peu favorable.

Nouveau gendarme. — L'intérim qui a suivi le départ de M. Vié a pris fin avec l'arrivée du nouveau chef de poste, M. Jullien. Celui-ci a été chargé des fonctions de préposé des Douanes et d'agent des Postes à l'île.

Conseil municipal. — Après les élections du 3 et du 10 mai, le Conseil municipal s'est trouvé ainsi constitué: M. Emmanuel Dufresne, maire; MM. Yves Nicolas et Auguste Ferron, adjoints.

Conseillers: MM. Eugène Morel, Jean Guillaume, Alexis Nouvel, Constant Jugan, Désiré-Louis Bouvet, Elie Rio, Edouard Franchet, Emile Boissel, Ernest Dérouet, Ferdinand Sollier, Pierre Jézéquel, Jean Tillard.



Le travailleur consciencieux... et l'autre.

Le travailleur consciencieux est celui qui met dans son travail toutes ses forces, toute son intelligence, tout son cœur. Perdre son temps, bâcler sa besogne ou seulement la faire à peu près, s'en tenir à un minimum d'efforts et de rendement: il ne saurait l'admettre.

On entend dire quelquefois: « Pour ce que je gagne, j'en ferai toujours assez ! » Raisonnement misérable. Ou bien il ne fallait pas accepter les conditions qui avaient été faites, si elle paraissaient notoirement injustes; ou bien, les ayant acceptées, il faut les remplir. Autrement ce serait fausser sa conscience, ce serait manquer à la justice, ce serait offenser Dieu.

Ce qui fait la grandeur du travailleur, c'est qu'il se donne lui-même, avec ce qu'il a de meilleur en lui — à la différence de la machine qui ne saurait produire que de la force mécanique et brutale. Quant à celui qui mesure strictement son effort à son salaire, non seulement il risque d'entrer en conflit avec sa conscience, mais il se ravale lui-même au rang de la machine brute et sans âme.

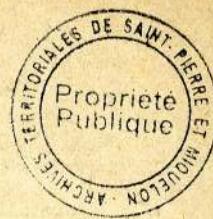
La tâche du travailleur ne se limite pas à lui-même, elle intéresse la société à laquelle il appartient. Ce qu'il produit doit servir à d'autres et leur apporter quelque chose dont ils ont besoin pour vivre dans de bonnes conditions.

Ainsi, par la façon, dont il travaillera, l'homme sert utilement la société ou bien il risque de lui nuire, et souvent de lui nuire gravement.

Voilà pourquoi il est absolument vrai de dire: Travailleur mollement et produire peu, comme aussi exiger un salaire sans proportion avec le temps consacré au travail et à l'effort fourni, c'est fausser les conditions de l'existence et amener des perturbations sociales graves. L'excessive cherté actuelle de la vie est due en partie à un fléchissement de la conscience professionnelle,

La hausse des salaires, en particulier, amène fatallement, pour tous, une augmentation du coût de la vie. C'est là une vérité qui n'a pas besoin d'être longuement démontrée. L'employeur, pour se rattraper, cherchera à augmenter ses ressources. S'il est l'Etat, il aura recours à de nouveaux impôts. S'il est industriel ou négociant, il vendra plus cher; et, en dernière analyse, tout retombe sur le consommateur, plus le bénéfice de ceux qui, ayant payé telles taxes, tiennent à les récupérer de l'acheteur avec en plus, leurs frais et risques de recouvrement.

Avis à ceux qui n'auraient pas d'autre ambition que de gagner beaucoup en travaillant peu !



Chronique de Miquelon

DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1925

BAPTÈME. — A été baptisé et est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise, *le 19 avril*: André-Bénoni JACKMAN. Parrain: Bénoni Girardin; marraine: Evelina Orsini.

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, *le 4 mai*: Joseph Rio, 40 ans.

Elections municipales. — Elles ont eu lieu, le 3 mai, sans enthousiasme. Il y a eu grève de candidats. Personne, d'ailleurs, ne se souciait d'assumer les honneurs et les responsabilités de la mairie. On a donc voté au petit bonheur, et il y eut 4 élus au premier tour de scrutin: MM. Joseph Cormier, Gilles Detcheverry, Joseph Lucas et Léon Detcheverry. — Le dimanche suivant, aux élections de ballottage, ont été élus: MM. Marcel Ilharéguy, Armand Poirier, Louis Petitpas, Désiré Poirier, André Cormier, Joseph Detcheverry, William Detcheverry, Arsène Etcheberry, Charles Poirier, Léonce Lucas, Eugène Briand.

Ont été choisis, comme *maire*: M. Gilles Detcheverry; comme *adjoints*: MM. Marcel Ilharéguy, William Detcheverry.

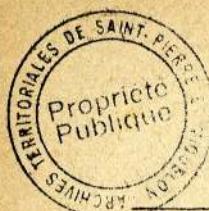
Mort subite. — Le *samedi, 2 mai*, M. Joseph Rio était allé dans l'après-midi en partie de chasse avec son ami Léoni Petitpas, lorsque subitement il s'affissa. Son compagnon crut à une syncope et s'efforça de le ranimer. Peine perdue: Joseph Rio était mort. Et c'est ainsi, dans une consternation facile à concevoir, qu'on le porta dans sa maison qu'il avait quittée peu auparavant, gai et bien portant.

Le « Gouverneur Danjac ». — Du nouveau bateau affecté au service postal, ont débarqué mercredi soir, 13 mai, plusieurs personnes de marque:

Mgr Heitz, Préfet apostolique, qui va prêcher la retraite de communion solennelle et qui donnera le sacrement de Confirmation dimanche prochain, MM. Chanot, Chef du Service judiciaire, Michel, Chef du Secrétariat du Gouvernement, Belau, Chef du Service des Travaux publics, Robichon, brigadier de gendarmerie, Lafargue, chef du 2^{me} bureau des Finances et Pierre Andrieux, commerçant.

LA FOI. — La foi est une vertu surnaturelle. Elle est un don de Dieu. Elle ne repose pas uniquement sur la raison humaine, mais sur la parole de Dieu. L'étude des questions religieuses ne conduit à la Foi que si, en même temps, on désire plaire à Dieu et si on invoque ses lumières.

On pèche contre la Foi en doutant volontairement de quelque vérité révélée, en refusant de croire ce que l'Eglise enseigne, en rougissant de paraître chrétien, en négligeant sciemment de s'instruire dans la religion.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon).

P. ANDRIEUX ET LEMÉAC

Commission-Consignation.

Agents exclusifs Champagne Piper Heidsieck - Cognac Godet père - Vermouth Cinzano - Vins de Bordeaux Descas Père et Fils.

Pierre DERIBLE

Près du Patent Slip.

Constructeur naval breveté
Travaux et réparations en tous genres.**A. MAUFROY**

Quai de la République.

Commission - Représentation - Importation - Exportation.

GAUTIER Joseph

Boucherie - Charcuterie - Légumes divers, œufs etc, Fournisseur des navires

Victor FARVACQUE

Cordonnerie Réparation de chaussures.

A. DuguéBoucherie - Charcuterie - Légumes -
Œufs etc. - Fournisseur des navires,**Chez D. GAUVAIN** agent régional
Catalogues, tarifs et choix varié des magnifiques dentelles à main des magasins
du Printemps AHTUS. - BelgiqueApply to **D. GAUVAIN** agent for catalogue tarif 8 varieus selections of the
splendid real hand made laces from magasin du Printemps ARTHUS Belgique**A VENDRE**Maison de campagne. S'adresser à
M. T. Davis.**A. DUÉGAIEN**

Réparation de chaussures - Rue Bisson

A LOUER



SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE QUAI DE LA RONCIÈRE

Constant DAGORT

Commissions — Consignations
Liqueurs et tabacs.
Nouveautés, Epicerie. — Gros et détail.

Lespagnol Frères

QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

Comptoir Colonial G. Littaye et Cie

Magasin général. — Gros et détail. — Commission. — Consignation. — Alimentation. Liqueurs - Tissus - Confections - Parfums Fournitures en tous genres.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

Visitez le « New-York Stores ». Modes et Nouveautés. Marchandises nouvelles par tous les courriers.

E. A. SIRE, rue Sadi-Carnot

Commissions-Consignations.
Agence de la Maison Robinson Export.
" des Liqueurs « Labbé François »
" de Dunville Whisky.
" de Cognac Audouin frères et Cie.
" de Vins Ducasse.

C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

Aug. Fontaine,

Draperies - Chaussures - Conserves alimentaires - Boissons. - Gros et détail.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées Vias et Spiritueux

Louis Hardy Legravillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes.
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Agent des Cigarettes Nationales

O. Lechevallier et Cie

Commissions - Consignations. Liqueurs et tabacs - Champagne, Cognac et Whisky

Leon BRIAND

Vins de Bordeaux blanc et rouge en barriques, demi-barriques, - Caisses : St-Emilion - Sauternes - Haut-Barsac etc.

C. P. Chartier,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

LUCIEN RHOMER

Confiserie-Patisserie. Ouvert tous les jours

LA MORUE FRANÇAISE ET SÉCHERIES DE FÉCAMP

Sous-agence Nord
Denrées de toutes sortes.

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles divers.

HOTEL ROBERT

Quai de la République



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

Madame Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries - Fourrures - Parfums.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires - Entrepreneur en tous genres.

Louis LEGENTIL

Représentant en vins de Bordeaux.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

La Morue Française & Sécheries de Fécamp

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

MOTEURS**« DELCO - LIGHT »**

MM. Landry et Pine, représentants

A. ROULET

Boucherie - Charcuterie.

Commission - Consignation.

Pension Restaurant

Madame Cadet - Etcheverry, Quai de la Roncière.

V. D. GAUVAIN Réexport

Rue Nielly.

Exposition permanente d'articles d'exportation française de luxe.

*High class export goods
of every description.*

Adr. tél.: Réexport St-Pierre Miquelon.

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation Alimentation - Liqueurs - Tissus - Conféctions - Chaussures - Fournitures en tous genres.

Représentant*Cognac: Maison Bisquit-Dubouché, Jarnac
Champagne: V^e Cliquot-Ponsardin, Reims**Vins fins: Roseheen et C^e, Bordeaux.**Armement: Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon.**Morues: Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux.**Armement: Maison Ch Leborgne, Paris.
Assurance Maritime: The Board of Underwriters of New-York, N.Y.**Assurance contre l'incendie: Phoenix Insurance Co limited of London, L.**Moteurs marins: The Hubbard Motor Co, Connecticut.***La Banque Canadienne de Commerce**

Siège social, TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500.000.000 dollars.

Capital versé: 20.000.000 "

Fonds de réserve: 20.000.000 "

*Affaires de Banque en général**580 Succursales au Canada, en outre à Terre-Neuve, Yukon, Antilles Anglaises, Cuba, Mexique, Etats-Unis et Angleterre. Correspondants dans toutes les parties du monde. — Pour la France en particulier: Banque Nationale de Crédit — Barclays Bank (Overseas) Limited — Crédit Commercial — Crédit Lyonnais Société Générale.**Nous acceptons des dépôts en dollars ou en francs sur lesquels nous payons 3 % d'intérêt dans notre département d'Epargnes.**Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.**Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions, quelle que soit leur importance.***Heures de bureau:***Matin: 10 h. à 11 h. 30. Soir: 1 h. à 4 h.**Agence de St-Pierre et Miquelon.***G. D. DALLAIRE,**
Directeur.

Imp. du « Foyer Paroissial ». — Le Gérant: J. Veyer.